

Etat et Département, solidaires sur le plan de la relance économique



Etat et Département, solidaires sur le plan de la relance économique



« Le Conseil Départemental qui ne peut pas être en reste sur la relance économique du Gers, montre à quel point il s'y s'associe », révèle Philippe Martin, président du Conseil Départemental, lors de la signature de « l'accord départemental de relance ». Laquelle s'est concrétisée vendredi 30 avril en matinée dans la salle Gascogne de la Préfecture en présence du préfet du Gers, Xavier Brunetière, et de Philippe Martin.

Alors que le préfet souligne que « le gouvernement a mis en place en complément du plan d'urgence (470 milliards d'euros) un plan de relance exceptionnel de 100 milliards d'euros pour répondre à la situation économique inédite qui traverse notre pays », de son côté Philippe Martin rappelle que « le Département a décidé une augmentation sans précédent de ses investissements qui s'élèveront à près de 33 millions d'euros en 2021, un effort qui représente une augmentation de 15% soit 5 millions d'euros par rapport à 2020 ».

Concrètement les grands projets portés par le Département favoriseront les mobilités douces (Plan vélo de 10 M€), le tourisme et le culturel (Art contemporain « Memento » 2 M€, abbaye de Flaran 576 000 €), l'utilisation du numérique (EHPAD 500 000€, collèges 340 000 €), la relocalisation de l'alimentation avec la création d'une plateforme logistique alimentaire pour mettre en relation producteurs et consommateurs (100 000 €) et l'amélioration du cadre de vie des aînés (420 000 €).

A l'issue de la signature de « l'accord départemental de relance », Philippe Martin révéla que pour les élections régionales et cantonales sera mis en place pour les assesseurs et les candidats une ligne téléphonique spécifique afin d'obtenir un rendez-vous pour se faire vacciner.